



République Française

Département des Deux-Sèvres

VILLE DE NIORT

Service : Administration Générale

Re-20040005

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Joël RENOUX donne pouvoir à Mme Françoise HALAT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Recueil de Décisions L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du 22 octobre 2004.

		Convention partenariale avec la MIPE pour organiser un chantier d'insertion sur le quartier du Clou Bouchet au profit de majeurs éprouvant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle	matériaux nécessaires à la réalisation du chantier
2	L-20045311	Direction des Finances Remboursement anticipé d'emprunts souscrits auprès de la Caisse d'Epargne	2 086 225,40 €
3.	L-20045221	Direction Systèmes Information&Télécommunications Avenant n° 1 au contrat n° 2004-01 concernant la maintenance du matériel supplémentaire installé au siège social de la Communauté d'Agglomération de Niort	194,35 € TTC
4.	L-20045302	Direction Systèmes Information&Télécommunications Contrat avec la société ESRI France pour la maintenance et l'assistance technique des licences ESRI	19 352,02 € TTC
5	L-20045099	Secretariat des Elus Participation de DE P. SAMOYAU, D. GANDILLON et R. LANDAIS à des stages de formations – Convention avec le CIDEFE	3 357 € TTC
6	L-20045296	Espaces Verts Coulée Verte – Protection de berge à Belle Ile / Dossier Loi sur l'Eau	6 219,20 € TTC
7	L-20045306	Urbanisme & Affaires Immobilières Acquisition dans le cadre du droit de préemption du terrain appartenant aux conjoints MOinard, sis rue de la Mineraie, cadastré section KL n° 93	----
8	L-20045298	Urbanisme & Affaires Immobilières Délégation du droit de préemption urbain au Conseil Général des deux Sèvres pour la propriété cadastrée section CD n° 160 à Niort, mitoyenne du centre Du Guesclin (Propriété DAMPURE)	----
9	L-20045211	Urbanisme & Affaires Immobilières Convention d'occupation à titre précaire et révocable du terrain cadastré section BE n° 287 entre la Ville de Niort et Monsieur Francisco GONCALVES	61,50 € / an
10	L-20045285	Urbanisme & Affaires Immobilières Acquisition dans le cadre du droit de préemption de l'immeuble sis 48 rue de Grange - propriété BRACONNIER	30 400 € + 2 600 € (frais d'agence)
11	L-20045283	Urbanisme & Affaires Immobilières Acquisition dans le cadre du Droit de Préemption de l'immeuble sis 'Le Vigneau' - propriété Consorts LABASSE	20 352 €
12	L-20045261	Urbanisme & Affaires Immobilières Convention d'occupation précaire et temporaire d'une parcelle de terrain - propriété G.D.F. située à Niort - 37 rue Tartifume	A titre gratuit
13	L-20045267	Urbanisme & Affaires Immobilières Convention d'occupation d'une partie des anciens logements de fonction du groupe scolaire de la Mirandelle	A titre gratuit

Recueil de Décisions L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du 22 octobre 2004.

14	L-20045268	Urbanisme & Affaires Immobilières Convention d'occupation à titre précaire et révocable de la parcelle cadastrée section IW n° 169	A titre gratuit
15	L-20045157	Urbanisme & Affaires Immobilières Convention d'occupation entre la Ville de Niort et l'Association 'Entente Niortaise de Clubs de pétanque'	64,76 € / mois
16	L-20045294	Urbanisme & Affaires Immobilières Convention d'occupation à titre précaire et révocable du terrain sis au lieudit 'LE PISSOT' et cadastré section CE n° 2	20 € / an

17	L-20045293	Urbanisme & Affaires Immobilières Convention d'occupation des terrains cadastrés section y n°1346 et y n° 1347 entre la Ville de Niort et Mr et Mme Radovicka	A titre gratuit
18	L-20045319	Urbanisme & Affaires Immobilières Convention de mise à disposition entre la Ville de Niort et la SAFER Poitou-Charentes	470 € / an
19	L-20045318	Urbanisme & Affaires Immobilières Convention de mise à disposition entre la Ville de Niort et la SAFER Poitou-charentes du terrain cadastré section ER n° 35	60 € / an
20	L-20045304	DREMOS Frais d'honoraires d'Huissier de Justice suite à un stationnement illégal de caravanes de Gens du Voyage rue de la Condamine	243,34 € TTC
21	L-20045289	DREMOS Frais d'honoraires d'Huissier de Justice suite à un stationnement illégal de caravanes de Gens du Voyage rue des Maisons Rouges	243,34 € TTC
22	L-20045259	DREMOS Frais d'honoraires d'Avocat suite à composition pénale par le délégué du Procureur de la République concernant un vol de matériel	119,60 € TTC
23	L-20045303	DREMOS Frais d'honoraires d'Huissier de Justice suite à un stationnement illégal de caravanes de Gens du Voyage voie communale n° 27 reliant Souché à Sainte Pezenne	243,34 € TTC
24.	L-20045291	AMERU Division en volumes immobiliers de la Place de la Brèche	14 292,49 € TTC
25	L-20045288	AMERU Prestations foncières en vue de l'acquisition des terrains constituant l'emprise du Pôle du Sport	*** cf tableau
26	L-20045290	AMERU Etude géotechnique du Pôle du Sport	15 520,49 € TTC
27.	L-20045321	AMERU Etude de faisabilité et de programmation Place du Donjon/Jardin des plantes à Niort	50 232 € TTC
28	L-20045308	AMERU ORU - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition du pilotage du projet de rénovation urbaine de la Ville de Niort	13 156 € TTC
29	L-20045284	Patrimoine Bâti et Moyens Groupe Scolaire Ernest PEROCHON à Niort - Réaménagement du bâtiment restauration - Consultation pour le lot 10 suivant procédure MAPA	42 506,84 € TTC

Recueil de Décisions L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du 22 octobre 2004.

30.	L-20045282	Patrimoine Bâti et Moyens Groupe Scolaire Ernest PEROCHON à Niort - Réaménagement du bâtiment restauration - Consultation pour le lot 4 suivant procédure MAPA	46 693,04 € TTC
31.	L-20045299	Risques Majeurs et Développement Durable Marché de maîtrise d'oeuvre pour la conception d'ouvrages hydrauliques aux Vieux Ponts et à Sevreau	-----
32.	L-20045305	Enseignement Primaire et Temps Libre Marché de pains - Année scolaire 2004-2005	40 000 € TTC
33.	L-20045250	Direction Ressources Humaines Conventions passées avec le lycée professionnel Thomas Jean Main/GRETA des Deux-Sèvres - Prise en charge de l'accompagnement de la validation des acquis de l'expérience du CAP cuisine pour deux agents	700 € TTC x 2
34			

L-20045317	Direction Ressources Humaines Formation du Personnel Territorial - Conventions passées avec PONTS FORMATION EDITION - Participation de M. Laurent THIEULIN au cycle carrefours à feux	3 010,58 € TTC
------------	---	-------------------

*** *tableau relatif à la décision n° 20045288 : Prestations foncières en vue de l'acquisition des terrains constituant l'emprise du Pôle du Sport.*

Détail de prix	Unité	Prix € HT ou %
ETUDE FONCIERE Le prix s'entend pour la réalisation de l'étude foncière et agricole du périmètre de 99 Ha	Forfait	9090 €
SURVEILLANCE DU MARCHE FONCIER	Notification	De 0 à 30 : 19,52 € / DIA Plus de 30 : 9,76 € / DIA€
INTERVENTION PAR ACQUISITION		
Acquisitions hors débours	Taux de rémunération sur prix principal d'acquisition	Taux : 13% (2,5 % en cas d'échange) Avec minimum de 420€
Débours, TVA, impôts	pour mémoire	Coûts réels : 7,2%
Frais financiers éventuels	Taux	
INTERVENTION PAR NEGOCIATION DE PV		
Négociation de promesse de vente ou convention d'indemnisation exploitant en cas de succès	Taux de rémunération sur montant de PV ou convention	Taux : 5,5% Avec minimum de 420 €
Négociation de promesse de vente ou convention d'indemnisation exploitant en cas d'échec	forfait	160 €
GESTION PROVISOIRE		
Somme dues à la collectivité sur les stocks de la collectivité ou du prestataire	Par Ha et par an	30 €

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 5

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN